



Un bulletin d'inscription **PAR STAGIAIRE**. Dans le cas où vous souhaiteriez inscrire d'autres stagiaires, veuillez photocopier cette feuille.

ENTREPRISE

Raison sociale

Nombre de salariés (effectif en équivalent temps plein)

N° de SIRET Code NAF

Adhérent AGEFOS PME N° Non adhérent

Responsable : Nom Prénom

Fonction

Adresse

Code postal Ville

Tél. Fax

E-mail

STAGIAIRE & STAGE

Nom et prénom

H/F Qualification ⁽³⁾ Âge

Cette formation se fait-elle dans le cadre du DIF ? OUI NON
(départ en formation à l'initiative du salarié, sur demande écrite, en accord avec l'employeur) ⁽⁴⁾

Si OUI : Hors temps de travail Pendant le temps de travail Nombre d'heures DIF utilisées

SIGNATURE DU STAGIAIRE
(obligatoire si mobilisation du DIF)

(3) **Qualification** : 1 - Ouvrier non qualifié 2 - Ouvrier qualifié 3 - Employé
4 - Technicien, agent de maîtrise, VRP 5 - Ingénieur et cadre 6 - Dirigeant salarié 7 - Bénévole

(4) La mobilisation du DIF dans le cadre de ce dispositif ne concerne que les salariés en CDI.

Intitulé du stage	NUMÉRO DE STAGE	Caution ou Coût TTC	Caution ou Coût total
Professionnalisez votre gestion des compétences			
<input type="checkbox"/> Entretien professionnel - formation pour les encadrants	2 jours 100 € →
<input type="checkbox"/> Manager avec performance	2 jours 100 € →
<input type="checkbox"/> Devenir formateur interne occasionnel	2 jours 100 € →
<input type="checkbox"/> Gérer les compétences de l'entreprise	2 jours 100 € →
<input type="checkbox"/> Actualiser ses connaissances en législation sociale	2 jours 100 € →
Développement professionnel et personnel			
<input type="checkbox"/> Optimiser son temps	2 jours 100 € →
<input type="checkbox"/> Prévenir et gérer les conflits	2 jours 100 € →
<input type="checkbox"/> Bien gérer sa dernière partie de carrière	2 jours 100 € →
<input type="checkbox"/> Réunions efficaces	2 jours 100 € →
<input type="checkbox"/> Entretien professionnel - formation pour les salariés	1 jour 50 € →
<input type="checkbox"/> Savoirs de base : français (à la carte)	70 h maxi 250 € →
<input type="checkbox"/> Savoirs de base : mathématiques (à la carte)	70 h maxi 250 € →
<input type="checkbox"/> Savoirs de base : Français Langue Étrangère (à la carte)	70 h maxi 250 € →
<input type="checkbox"/> Bilan de compétences (cocher pour recevoir les modalités de mise en œuvre) <input type="checkbox"/> VAE (cocher pour recevoir les modalités de mise en œuvre)			
Hygiène, sécurité, conditions de travail			
<input type="checkbox"/> SST "Sauveteur Secouriste du Travail" initiation	2 jours 100 € →
<input type="checkbox"/> SST "Sauveteur Secouriste du Travail" recyclage	0,5 jour 50 € →
<input type="checkbox"/> Formation de tuteur (cocher pour recevoir les modalités de mise en œuvre)			

Total caution ou montant TTC à régler (chèque à libeller à l'ordre d'AGEFOS PME) ▶



COÛT DU STAGE par jour et par personne

- Entreprise de moins de 50 salariés adhérente à AGEFOS PME : **Gratuit** ⁽¹⁾
(chèque de caution de 50 € TTC par stagiaire et par jour de formation)
- Non-adhérent à AGEFOS PME (entreprise de moins de 50 salariés) : **50 € TTC** ⁽²⁾
(participation aux frais de stage et d'organisation par stagiaire et par jour de formation)



INFORMATIONS PRATIQUES

- Possibilité de recevoir le ou les programmes de formation par fax ou par mail sur simple demande.
- Groupe constitué de 5 personnes minimum et de 8 à 10 personnes maximum.
- Remise d'un support de cours à chaque stagiaire.
- Clôture des inscriptions 10 jours avant la date de formation (sauf formations SST 15 jours avant).
- Évaluation des niveaux en début de formation pour une meilleure organisation.

SUIVI POST-FORMATION PENDANT 3 MOIS

Pour toute information concernant la mise en œuvre du DIF (Droit Individuel à la Formation), n'hésitez pas à contacter votre conseiller.



ORGANISMES DE FORMATION

Ces formations sont assurées par des organismes de formation retenus, suite à un appel d'offres paru dans la presse régionale, et après délibération des instances paritaires d'AGEFOS PME, sur la base des critères suivants :

- contenus identiques à tous les organismes,
- qualité des formations,
- proximité et fonctionnalités,
- remise d'un support de cours,
- capacité à adapter la formation à chaque stagiaire,
- respect administratif du dispositif.

La liste des organismes de formation retenus est disponible sur simple demande auprès d'AGEFOS PME Franche-Comté.

Rappel : AGEFOS PME Franche-Comté n'est pas un organisme de formation.

(1) Ces actions sont financées sur les fonds mutualisés d'AGEFOS PME Franche-Comté avec le co-financement du Conseil Régional de Franche-Comté. De ce fait, les modules sont accessibles gratuitement, en contrepartie d'un chèque de caution qui sera restitué après participation.

(2) Inscription possible de vos salariés pour un coût de 50 € TTC par stagiaire et par jour de formation, TVA incluse au taux de 19,6 %.

Nom et prénom du signataire :

.....
.....

Donne délégation de paiement, au titre de mon entreprise, à AGEFOS PME pour procéder au règlement direct de la formation auprès de l'organisme de formation.

Date, cachet de l'entreprise et signature :



Document à retourner à AGEFOS PME Franche-Comté

2, rue de l'Industrie
25042 BESANÇON Cedex
Fax : 03 81 47 74 75

Dispositif co-financé
par le Conseil Régional
de Franche-Comté



Un accusé de réception de ce document (accompagné du chèque de caution ou participation) vous sera adressé immédiatement, puis une confirmation d'ouverture de formation dans les huit jours précédant le début de la formation. Un reçu valant facture sera adressé aux entreprises non-adhérentes. Le chèque de caution sera retourné après confirmation de présence à la (aux) formation(s).